



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

INSECTICIDE FOUDROYANT SPECIAL GUEPES ET FRELONS



FOUDROR

PROPRIETES

FOUDROR est un insecticide liquide pulvérisable à **effet foudroyant**.

FOUDROR détruit systématiquement tous les insectes volants ou rampants (moustiques, punaises, blattes, fourmis, mouches, poux).

Ses **composants suractivés** agissent dans les endroits même difficilement accessibles et **délogent instantanément** les insectes dissimulés.

FOUDROR a une action anticholinestérase en agissant sur le système nerveux.

FOUDROR est prêt à l'emploi et garde **toutes ses qualités** même après un stockage prolongé.

FOUDROR est **insensible** aux variations thermiques, il conserve toute son **efficacité** quelles que soient les conditions climatiques d'application.

MISE EN OEUVRE

En pulvérisation : 1 L pour 50 M2 environ (locaux).

Pour une bonne efficacité, pulvériser **FOUDROR** en brouillard très fin.

Nettoyer le matériel avec un détergent.

SECURITE D'EMPLOI

EUH208 Contient 3 – (2,1-DICHLOROVINYL)-2,1-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHENOXYBENZYLE. Peut produire une réaction allergique.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement

P301 + P310 : EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P331 : NE PAS faire vomir

P391 : Recueillir le produit répandu

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre Société »

Produit à usage strictement professionnel. Risque de réaction chimique dangereuse. Eviter absolument le contact ou le mélange avec d'autres produits chimiques. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. 26/06/2022